



Favoriser la biodiversité en milieu artificialisé

Comment les actions locales contribuent-elles à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ?



En partenariat avec le



MERCREDI 6 JUIN de 9 h à 13 h 30 – RDV à la mairie du Cendré, 7 rue de la mairie, 63 670 Le Cendré

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle de l'environnement visant à enrayer le déclin de la biodiversité par la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

Au niveau local, au-delà des outils de planification et des organisations contribuant directement à sa mise en œuvre, de nombreux projets sont déjà menés en faveur de la biodiversité par divers acteurs : aménagement et gestion de sites par les collectivités et entreprises, mesures agro-environnementales par les professionnels agricoles et forestiers, initiatives citoyennes...

Ces actions locales contribuent à assurer les continuités écologiques et peuvent être reproduites sur d'autres sites. Cette sortie permettra de connaître des initiatives de préservation de la biodiversité, et de voir comment chacun peut contribuer à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue à l'échelle locale.

PROGRAMME

1^{re} partie : Biodiversité et Trame verte et bleue ?

Salle du Conseil à la mairie du Cendré

- Introduction : Biodiversité et corridors écologiques
- La Trame verte et bleue dans le cadre du SCOT du Grand Clermont
- Interventions de Pierre Mossant, Directeur du CEN Auvergne et de Jérôme Prouheze, chargé de développement au Grand Clermont*

Un cycle de sorties dans la perspective du futur SRCE

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) est le document cadre à l'échelle régionale de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Son objectif est l'identification des trames vertes et bleues d'importance régionale. Il est élaboré par l'Etat et la Région dans un cadre largement concerté avec les acteurs régionaux. Suite au prédiagnostic, des rencontres territoriales ont lieu en 2012. En savoir +

2^e partie : Visites d'initiatives, avec le regard de Pierre Mossant, Directeur du CEN Auvergne

Un seul déplacement sera nécessaire entre le Cendré et Beaumont, un co-voiturage sera possible entre les participants.

- La valorisation d'une friche dans l'emprise de la gare du Cendré, *présentation par la SNCF*
- La coulée verte le long de l'Auzon, *présentation par la Ville du Cendré*
- La gestion naturelle du bassin d'orage, *présentation par Clermont Communauté et la ville de Beaumont*
- Le chemin vert de Beaumont : corridor écologique et paysager, *présentation par la ville de Beaumont*

3^e partie : Repas/débat « Comment favoriser la biodiversité sur un site ? Comment transférer de telles initiatives ? »

Salle Galipotte, à la maison des Beaumontois. Chacun est invité à apporter son repas.

- Bilan des initiatives visitées
- Partage d'autres expériences

Sortie ouverte en priorité aux adhérents de la Plate-forme 21, quelques places sont disponibles pour les non-adhérents, inscrivez-vous au plus vite !

Bulletin d'inscription joint à l'invitation courriel à retourner avant le 1^{er} juin